

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

M. Brunetière à l'Hippodrome de Lille, 289. — Cause jugée par la S.C. du Concile, 294. — Une page de M. de Saint-Bonnet, 295. — Un raisonnement topique, 295. — Population des Etats-Unis, 296. — Le Portefaix de saint Philippe de Néri, 297. — Le De Profundis du Pape, 300. — Le premier Janvier 1901, 301. — Ephémérides de 1900, 301. — Notre poète national, 303. — Chronique religieuse, 303. — Calendrier, 304. — Memento hebdomadaire, 304.

M. Brunetière à l'Hippodrome de Lille

Il y a deux ans, à Besançon, l'éminent conférencier avait parlé à la jeunesse catholique du *Besoin de croire*. Ce besoin est tellement inhérent à notre constitution mentale, que personne jusqu'ici, n'a pu réussir à le détruire en soi. A Lille, il a parlé des *Raisons actuelles de croire*.

“ Il y a des raisons de croire qui sont éternelles. La vérité venue de Dieu n'a-t-elle pas d'abord toute sa perfection, et conséquemment, en tout temps, les raisons d'y croire n'ont-elles pas eu, n'auront-elles pas toujours toute leur force de persuasion ? Mais, à ces raisons absolues, immuables, s'en ajoutent d'actuelles et de momentanées qui ont avec la “ mentalité ” contemporaine une relation plus étroite, une liaison plus particulière, une connexion plus intime, et par là peuvent opérer sur les esprits d'un temps une impression plus vive et plus profonde. L'apologétique par l'exposition de ces raisons se fait contemporaine, et peut progresser, mais à la condition de rester attachée et de s'appuyer toujours sur le fonds immuable. ” L'orateur fait toucher du doigt sa pensée par une comparaison tirée du progrès des sciences.

“ Il n'est question tout autour de nous que des progrès de la science, et, — sans examiner de quel prix nous les avons payés, — je me borne à vous demander si vous avez quelquefois songé depuis quand, et à quelles conditions la science les a réalisés. Car la date est certaine ! C'est, Messieurs, depuis que la science s'est appuyée, comme sur son inébranlable fondement, sur le principe de l'immutabilité des lois de la nature. Pour avancer, pour progresser, en mécanique, en physique, en chimie, en histoire naturelle, il a fallu poser qu'il y avait quelque part quelque chose d'immuable... Mais pourquoi donc, Messieurs, ce qui est vrai du progrès scientifique ne le serait-il pas également du progrès religieux ? Pourquoi, si l'immutabilité des lois de la nature, — bien loin d'être un obstacle au progrès scientifique, — le conditionne, pourquoi l'immutabilité du dogme entraverait-elle le progrès de l'apologétique ? “ Nous sommes attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir : ” vous vous rappelez, sans doute, cette belle et saisissante image de Joseph de Maistre. C'est ce que j'oserai dire de l'immutabilité du dogme : elle nous “ retient sans nous asservir. ”

Au premier rang des raisons actuelles de croire, M. Brunetière place la nature des leçons que nous donne l'histoire de la philosophie. “ Cette histoire nous montre que, depuis trois ou quatre mille ans que nous philosophons, l'esprit humain n'a pas donné, tout compte fait, sur les questions qui nous intéressent le plus, celle de nos origines, celle de nos destinées, plus de trois ou quatre réponses, sur chaque chose qui même souvent se réduisent à deux, par exemple, l'immortalité de l'âme ou son anéantissement. Quand on considère ce que ces philosophes ont dépensé de génie, de science et d'efforts, on peut croire que ces réponses marquent pour jamais les bornes que ne franchira pas l'esprit humain. Mais, après avoir mis l'esprit humain en présence de ces réponses diverses, et même opposées, la philosophie, — son histoire le montre également, — “ n'est capable ni de fixer notre choix entre elles, ni surtout de démontrer qu'il y en ait une de préférable aux autres. Cela la passe et la dépasse. Elle a besoin ici d'un secours étranger. Il nous faut faire intervenir des considérations d'un autre ordre, nous avons besoin d'une “ autorité qui décide ! ”

L'orateur a eu soin de faire observer ici qu'il parlait “ non de-

l'impuissance de la raison humaine, mais de la nature des leçons que nous donne l'histoire de la philosophie. Cette observation était nécessaire. Toujours, et dernièrement encore, au Concile du Vatican, l'Eglise a affirmé la puissance de la raison humaine à connaître les vérités premières : l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, etc. Mais il est vrai que la révélation, que l'Autorité qui décide "vient apporter un grand secours, même pour ces vérités premières."

Après cette vue générale, M. Brunetière se place, pour trouver des raisons actuelles de croire, au centre des préoccupations de l'heure présente. Elles se rapportent à deux faits : le progrès de la démocratie et le progrès de l'exégèse.

"1o Le phénomène caractéristique des temps modernes, c'est le progrès de la démocratie. Ce que Guizot, Alexis Tocqueville, Chateaubriand entendaient par démocratie, c'est ce qu'exprime et résume la devise fatidique : Liberté, Egalité, Fraternité. "Ces mots ne sont plus à la mode, même dans le monde officiel," qui préfère celui de solidarité; et les soi-disants savants ne savent comment concilier leur science avec la devise républicaine : la Liberté avec le déterminisme, l'Egalité avec la sélection, la Fraternité avec la lutte pour la vie. Et de fait, ni la science, ni même la philosophie ne sauraient suffire à fonder la Liberté, et l'Egalité et la Fraternité."

"Entendus conformément à l'esprit révolutionnaire," c'est-à-dire si l'on en "ôte l'idée chrétienne, dont ils ne sont en fait qu'une imitation, ou si vous le voulez, une *laïcisation*, ces mots n'expriment plus rien."

L'orateur le démontre successivement pour chacun d'eux.

"Et d'abord *la liberté*. Ni les Grecs, ni les Romains n'ont connu... chose, ils ne l'ont même pas conçue. — De même des Assyriens et des Mèdes, de même des Chinois et des Turcs. — Les hommes de la Révolution française, nourris de Plutarque et de Tacite, ont pu s'y tromper, nous ne pouvons plus aujourd'hui partager leur erreur. La morale, ou plutôt les morales de l'antiquité, supposaient toutes, ou comme on dit aujourd'hui, postulaient toutes l'esclavage. La liberté ne s'y définissait que dans son rapport, et par opposition à l'esclavage. Dans sa notion chrétienne, la liberté, c'est le droit que nous avons de n'être empêchés dans aucun des actes extérieurs qui nous sont commandés par la loi du devoir.

“ Pas plus que la liberté, le monde, avant le christianisme, n'a conçu, ni, en dehors du christianisme, ne saurait aujourd'hui concevoir l'idée d'égalité.

“ Nous ne sommes égaux en rien, si ce n'est devant la mort. O mort ! C'est toi qui fais notre égalité. Parce que nous sommes égaux devant toi, nous ne comprenons pas seulement la vanité des distinctions dont nous nous flattons, mais tu nous confères le droit de travailler à les abolir ! Égaux devant la mort, nous le sommes, nous devons l'être, quant aux moyens de nous y préparer ! Mais, vous le voyez bien, Messieurs, c'est à la condition qu'il s'agisse de la mort chrétienne ; c'est à la condition que la mort ne termine pas tout, qu'elle ne soit pas une fin, mais un commencement ou un passage ! Si la mort terminait tout, je ne vois, en vérité, Messieurs, ni quel fondement nous pourrions donner à l'égalité, ni de quel droit nous empêcherions le *surhomme* d'user et d'abuser de sa supériorité, ni comment, et pourquoi notre place au “ banquet de la vie ” ne serait pas à proportion de l'étendue de nos besoins, de l'ardeur de nos désirs, et de la capacité de nos appétits !

“ Or, et précisément, quand la religion du Christ ne serait pas d'ailleurs tout ce qu'elle est, ce serait encore sa grandeur que d'avoir mis l'objet de la vie hors de la vie, au-delà de la vie, dans une autre vie ; et cette raison toute seule me suffirait pour y croire ! Que risquez-vous de croire cela ? disait Pascal à ce propos. Une éternité de bonheur contre un moment de contrainte ! Mais de plus, ajoutait-il, de pratiquer, en attendant la mort, et pour vous y préparer, toutes les vertus qui font le prix de la société des hommes !

La fraternité. “ Avant le christianisme, il est absolument vrai de dire, sans métaphore, que l'homme était un loup pour l'homme. . . Le christianisme seul s'est adressé à tous les hommes ; il a seul enseigné que, si tous les hommes sont frères, c'est qu'ils ont tous la même origine, ou pour parler plus littéralement, c'est qu'ils sont tous les fils du même père. Haines de sang, répugnances de races, tout ce que d'autres religions entretenaient d'animal parmi les hommes, lui seul est venu déclarer qu'on y renoncerait, qu'il y faudrait renoncer, si l'on voulait être chrétien. . . . La fraternité est une vérité essentielle du christianisme. Elle en devient un dogme quand on la considère dans le mystère de la Rédemption. C'est en Dieu que nous

sommes frères ; et si nous ne l'étions pas auparavant, la Rédemption, miracle elle-même, est venue opérer ce miracle. . . .

“ La déclaration des droits de l'homme est une laïcisation ” de l'idée chrétienne. Mais en laïcisant, c'est-à-dire en la séparant de son support ou de son fondement dogmatique, l'on suspend en l'air, pour ainsi dire, les droits de l'homme, ou dans le vide ; on les dénature, ou on les mutile ; on les met dans l'impossibilité de se prouver eux-mêmes, on les expose à être niés “ au nom de la science contemporaine. ”

En résumé : il est impossible d'établir la fraternité, l'égalité et la liberté par le moyen de la raison, de la nature ou de l'histoire. “ Je défie de m'en préciser le sens en dehors de l'idée chrétienne. ”

2° Le plus grand effort que l'on ait tenté pour nous dissuader de croire, c'est l'effort de l'exégèse.

“ L'exégèse, les conquêtes de l'exégèse, les horizons lointains, profonds et attirants que nous ouvre l'exégèse, tout cela, Messieurs, a fait jadis la joie et le tourment de ma jeunesse. . . . Et j'ai vu que l'exégèse, passant à côté de la vraie question, ne touchait pas le fond des choses, ni même ne pouvait l'atteindre. . . .

“ Dès à présent, nous pouvons nous rendre compte qu'en tant que l'exégèse et la critique historique ont eu pour objet, et elles l'ont eu, de jeter le trouble sur les vérités de la religion, elles y ont décidément et finalement échoué.

“ Car, ont-elles prouvé que la diffusion du christianisme ne fût pas un fait sans analogue dans l'histoire du monde ? Non ; et même elles ont dû formellement reconnaître qu'il y avait en lui, je veux dire dans le fait seul de cette diffusion, quelque chose d'inexplicable ? Ont-elles prouvé que la propagation du christianisme ne fût pas l'œuvre des apôtres ? Non ; et, s'il y a sans doute, un texte authentique en histoire, ce sont les *Actes*. Ont-elles prouvé que, même en admettant les discordances qu'elles ont cru reconnaître dans les quatre Évangiles, ils ne fussent pas tous les quatre, en substance, la prédication, la biographie mortelle, et l'enseignement du même Jésus ? Non ! et le jour où elles le prouveraient, ce serait, avec l'histoire évangélique, toute espèce d'histoire qui s'écroulerait, ou même toute certitude historique. Ont-elles prouvé que ce même Jésus ne se soit pas donné aux hommes pour le Messie des prophètes,

pour le Fils de son Père, le Rédempteur de l'humanité? Non encore, elles ne l'ont pas prouvé! Mais, si elles ne l'ont pas prouvé, qu'avons-nous besoin d'autre chose? Que nous importent les subtilités de l'exégèse, et, si j'ose le dire, les curiosités mêmes de la théologie? Nous n'avons plus ici qu'une question à résoudre; et si d'ailleurs elle est sans doute la plus grande, la plus troublante qui se soit jamais élevée parmi les hommes, il n'y en a pas, du moins, de plus simple à poser.

“Croyons-nous ou ne croyons-nous pas que Dieu se soit incarné dans la personne de celui qui s'est dit le Fils de Dieu? Voilà tout le problème! Il n'y en a pas d'autre! C'est ici qu'une fois au moins dans notre vie, tous tant que nous sommes, il nous faut répondre. Le reste suit de soi!”

Et ici M. Brunetière a fait cette belle déclaration :

“Vous cependant qui parlez ainsi, — me demandera-t-on peut-être, et on me l'a souvent demandé, — que croyez-vous? Ce que je crois, Messieurs, — et j'appuie énergiquement sur ce mot, ce que *je crois*, non ce que *je suppose*, ou ce que *j'imagine*, et non ce que *je sais*, ou ce que *je comprends*, mais ce que *je crois*. . . allez le demander à Rome. En matière de dogme et de morale, je ne suis tenu que de m'assurer ou de prouver l'autorité de l'Eglise! La révélation n'a pas eu pour objet de mettre l'intelligence humaine en possession de *l'Inconnaissable*; et, s'il n'y avait pas de mystères dans la religion, je n'aurais pas besoin de croire: je saurais: *Fides est argumentum rerum non apparentium*. Et ce n'est pas à dire pour cela qu'elle s'oppose à la raison! Non, elle ne s'y oppose point; elle nous introduit seulement dans une région plus qu'humaine où la raison étant humaine, n'a point d'accès; elle nous donne des lumières qui ne sont point de la raison, elle la continue, elle l'achève, et si je l'ose dire, elle la couronne.”

Cause jugée par la S. C. du Concile

En 1852, Antoine Alegiani laissait ses biens à ses deux fils, en leur imposant l'obligation suivante :

“J'ordonne à mes héritiers de me faire célébrer, chaque année, un service le jour de la commémoration des morts . . . un autre service semblable, chaque année, le 2 octobre; de plus, chaque mois de l'année huit messes basses; plus, chaque mois de l'année, une messe basse. . .

La question posée à la S. C. roulait sur l'intention du testateur ; voulait-il principalement imposer à ses héritiers une obligation personnelle, qui s'éteindrait avec eux ; ou voulait-il d'abord une fondation de messes qui serait perpétuelle ?

Consulté à ce sujet, le Cardinal Vicaire a répondu que, nonobstant les expressions : *chaque année et chaque mois*, rien n'indique la volonté du testateur d'assurer la perpétuité de sa fondation, ni même une fondation proprement dite. Il a donc entendu imposer à ses héritiers une charge personnelle.

Une page de M. de Saint-Bonnet

“ Le peuple, dit M. de Saint Bonnet, c'est l'homme social qui n'a pas encore pris, ou qui n'a pas su prendre son développement. Il est enfant, et il en a la crédulité. Allez vers lui et dites : Tous les hommes sont égaux : il le croit ! Tous doivent être également heureux : il le croit ! Si les hommes ne sont pas heureux, c'est la société qui en est la cause, il le croit ! Cette société, il faut la démolir pour la reconstituer sur d'autres bases : il le croit ! A toi de le faire, tu es souverain : il le croit ! Tu es législateur, toi maçon, coutelier, cordonnier, sois notre représentant, fais nos lois : il croit que c'est à lui de les faire, qu'il a tout ce qu'il faut pour cela ! Il part, il pose le pied sur la mer, comme le lui a dit son prophète. . . C'est lorsqu'il se noie qu'il ne voudrait plus croire, si l'orgueil ne l'a déjà réduit à l'état d'insensé.”

“ C'est un principe de l'histoire et un principe de raison, dit-il, un peuple, quel qu'il soit, est aussi incapable de se sauver ou de se relever par lui-même, qu'une race sauvage de passer par elle-même à la civilisation. Il ne peut pas se sauver par cela même qu'il est le peuple, c'est-à-dire cette portion de la société qui n'est pas faite, mais qui progressivement se fait par cette autre portion qui lui apporte les grands sentiments, les lumières et le capital. De là, quand l'aristocratie est perdue, tout est perdu.

“ Tout peuple abandonné à lui-même retourne à l'état sauvage ou à la conquête.”

Un raisonnement topique

La Réforme sociale rapportait, dans son numéro du 1er janvier

1900, la conversation suivante entre un vieux paysan des environs de Cassel et son fils ouvrier mineur.

Le vieux paysan disait à son garçon : " Es-tu heureux dans les mines ? La journée est-elle élevée ? "

— Cela ne va pas trop mal, mon père ; je gagne maintenant 6 à 7 francs !

— 6 à 7 francs ? fait le vieux, mais c'est la fortune ! Tu vas pouvoir mettre de l'argent de côté, pour te retirer sur tes vieux jours ; tu feras comme moi : à force d'économies, en me privant même un peu, j'ai pu faire honneur à mes affaires, prévenir les jours de maladie sans faire de dettes, et arriver à m'acheter une maison et une vache ; je vis maintenant bien heureux avec ta vieille mère, jusqu'au jour où Dieu me rappellera, et j'ai la satisfaction d'avoir bien établi mes enfants.

— Nous avons changé tout cela, mon père, répondit en riant le jeune homme. Nous n'avons plus besoin de faire des économies, on les fait pour nous ; lorsque je serai vieux, ou même avant, pourvu que j'aie 55 ans, l'Etat me servira ma retraite ! La maladie, je n'ai pas à m'en occuper ; la caisse de secours n'est-elle pas là pour me fournir le médecin, les médicaments et mes petites journées ? Les blessures ? La loi force les compagnies à me donner la moitié de mon salaire. Les dettes ? La loi défend de me retenir plus de 20% sur mon salaire, et ma retraite est insaisissable. Quant aux enfants, il y a l'asile pour les petits, l'école pour les plus grands, et à 13 ans on les embauche à la mine. Tu vois, mon père, que tu n'as guère à t'inquiéter ; tout ce que tu as obtenu par économies et privations, je l'ai sans m'occuper de rien. "

" Ce raisonnement, ajoute la *Réforme sociale*, est absolument topique, et malheureusement, ce n'est pas dans le seul arrondissement de Cambrin qu'on le tient, ni même en France, mais un peu partout.

" On se demande si la suppression de l'effort individuel n'est pas le point de départ de la décadence des peuples. "

Population des Etats-Unis

On vient de publier le chiffre officiel de la population des Etats-Unis : 76, 295, 220. C'est un gain de 21% en dix ans.

Il est évident que la nation américaine n'est plus un facteur négligeable.

Le Portefaix de saint Philippe de Néri

En ces solennités de la Toussaint qui se prolongent toute une Octave, l'Eglise se propose de nous faire honorer et invoquer toutes les âmes bienheureuses qui sont en possession du Ciel. Elle veut aussi nous exciter à l'espérance et enflammer notre courage : ne sommes-nous pas tous, en effet, appelés à l'éternelle félicité du Paradis ?

Or, que faut-il donc pour arriver à cette suprême félicité ?— Être saint. Et pour être saint, il suffit de le vouloir. Les preuves abondent. Citons un exemple : il ne manque pas d'une certaine originalité ; il n'en gravera que mieux la vérité dans nos esprits.

Un pauvre portefaix de Rome, qui n'allait pas souvent à l'église, s'y trouvait par exception le jour de la Toussaint. Sa mère était morte dans l'année ; il avait voulu dire un *requiescat in pace* pour celle qui l'avait aimé si tendrement.

La chère femme avait bien élevé son petit garçon ; il avait su ses prières, fréquenté l'école et fait sa première communion. Mais tout cela était bien vieux ; l'enfant devenu robuste gaillard avait oublié le catéchisme, les leçons de l'école ; il était devenu ouvrier portefaix. Il maniait, transportait de lourdes charges pour quelques pièces de monnaie, et dépensait souvent le soir à la taverne le gain de la journée.

Il n'alla point à la taverne le jour de la Toussaint, il se rendit à l'église, dans un coin, contre un pilier, il chercha même à retrouver dans sa tête les prières que sa mère lui avait apprises au temps passé. Quelques mots revinrent, mais sans suite et sans ordre ; il les prononça à la manière des enfants qui en passent la moitié dans la récitation du *Confiteor* ou du *Credo*. Mais l'intention était droite et Dieu comprit le langage de son cœur.

Bientôt le prédicateur monta en chaire et se mit à prêcher sur la fête du jour.

Le prédicateur était saint Philippe de Néri ; il parla de la nécessité d'acquérir la sainteté, et il répéta bien dix fois que, pour mourir dans la sainteté, il fallait vivre dans la sainteté.

Notre pauvre portefaix, dans un coin, fut tout abasourdi ; les mots : *vivre dans la sainteté, mourir dans la sainteté*, lui restèrent dans la mémoire ; cette sorte de refrain l'avait saisi. Il sortit le dernier de l'église, il entendait toujours et répétait intérieurement la même parole : Il faut vivre dans la sainteté,

il faut mourir dans la sainteté. Cette formule lui revenait sur la place, dans ses rêves, et jusque sur les bancs de la taverne. Après tout, se dit-il, pourquoi ne pas apprendre le métier ? Je ne puis guère tomber plus mal : il vaudra toujours bien mon emploi de portefaix, devenons un saint.

Le manœuvre se met en route pour aller trouver son prédicateur.

Rome ne parlait que de ce grand serviteur de Dieu : tout le monde le connaissait, même les portefaix ; on l'appelait le saint.

Notre homme va sonner au couvent de l'Oratoire.

— Je voudrais voir le saint pour qu'il m'apprenne le métier.

On le conduit à saint Philippe de Néri, et dès qu'il l'aperçoit : Bonjour, mon saint, je viens pour être saint.

— On vous a trompé, mon ami, je ne suis pas encore un saint, mais un pauvre pécheur.

— Vous n'êtes donc pas le signor Philippe de Néri.

— Maintenant, vous dites la vérité, je m'appelle Philippe de Néri.

— Alors, vous êtes mon saint : enseignez-moi le métier ; que faut-il que je fasse pour être saint ?

Saint Philippe de Néri se recueillit un instant, et consulta le Seigneur ; puis, jetant un regard plein de bonté et d'attendrissement sur cette nature simple, inculte et droite que la Providence lui envoyait : Mon ami, lui dit-il, savez-vous lire ?

— Mon saint, je crois bien que oui . . . Autrefois, les moines me faisaient lire les Évangiles . . . et je regardais des images et des prières dans le livre de ma mère . . . c'est sûr ; mais c'est joliment vieux.

Saint Philippe de Néri alla chercher dans sa bibliothèque un Nouveau Testament, il l'ouvrit et le présentant au portefaix : Mon ami, vous lirez seulement ces quatre versets, mais bien posément, et vous viendrez me trouver dans huit jours.

— Lire seulement ces quatre versets, pour être un saint ! mais c'est une plaisanterie !

— Non, mon ami, c'est très sérieux ; mais vous les lirez avec grande attention, et aussi les petites explications qui les accompagnent, et vous vous appliquerez à faire ce qu'ils disent.

— Mon saint, je vous le promets, et je reviendrai dans huit jours ; au revoir, mon saint.

Et le voilà parti avec son Nouveau Testament. Il avait été

troupier, il disait : mon saint, comme les soldats disent mon caporal. Au bout de huit jours il revint.

— Bonjour, mon ami, vous avez bien lu vos quatre versets ?

Les quatre versets... les quatre versets ! Le plus difficile n'est pas de les lire !

— Comment cela ?

— Les voici, vos quatre versets : Vous prierez Dieu... vous ne jurerez pas... vous ne vous enivrerez pas, et le reste. Vous croyez que c'est bien facile à faire ?

— Et pourtant, vous l'avez fait ?

— Oui, je l'ai fait ; mais il fallait se tenir rudement.

— Eh bien, mon ami, vous êtes sur le chemin de la sainteté ; du courage : vous arriverez, mais vous devez encore apprendre et mettre en pratique quatre ou cinq versets.

On causa quelques instants. Saint Philippe s'abandonnait à l'espérance. Les réparties naïves et loyales de l'ouvrier présageaient le plus heureux succès. Le moment du départ arrivé, le disciple reçoit ses quatre versets, souhaite le bonjour à son saint, et promet de revenir dans huit jours.

Les huit jours se passent, et le manœuvre ne revient pas. Saint Philippe s'inquiète et prie pour son ami. Huit jours, quinze jours s'écoulaient, et rien n'arrivait. Saint Philippe était désolé et n'espérait plus guère. Le cher homme, se disait-il, a pourtant bien commencé, mais il se sera découragé et, sans doute, il aura jeté aux oubliettes la leçon des quatre versets.

Tandis que saint Philippe de Néri faisait ces tristes réflexions, on entendit les pas lourds et bien marqués d'un homme qui s'avavançait dans le corridor, et presque aussitôt on frappait à sa cellule.

— C'est lui, s'écrie le saint, en courant à la porte pour ouvrir.

C'était lui, en effet, mais dans quelle lamentable situation !

Le pauvre portefaix s'appuyait sur son bâton. Une espèce de cravate lui passait sous le menton pour aller se nouer au sommet de la tête. Les joues étaient couvertes de blessures à demi-cicatrisées. Le nez était encore sillonné de deux ou trois raies bleuâtres qui cherchaient à guérir. Le front portait de larges traces de meurtrissures.

— Que vous est-il arrivé, mon cher ami, et qui peut vous avoir ainsi traité ?

— C'est bien un peu vous ! c'est vous, mon saint ! Vous allez voir, c'est bien simple.

Je m'en allais avec ma hotte, sur la route d'Albano, porter des commissions. Je rencontre un carrosse à deux chevaux. A la vue de ma hotte et des commissions, les bêtes prennent peur, se redressent, se cabrent, se jettent dans le fossé et renversent la voiture. Le jeune signor qui les conduisait se dépêtra comme il peut de son équipage, s'élance sur moi, me roule dans la boue, me frappe sur la tête à coups de cravache, au moins dix minutes. Ah ! mon saint, si j'avais voulu, j'aurais pu broyer ce beau signor, je l'aurais lancé sur ses bêtes ou sur son char culbuté voyez mes bras, ces muscles puissants. . . Est-ce que c'est ma faute si ma hotte a fait peur à ses chevaux ? Est-ce que je puis me séparer de ma hotte ? C'est mon gagne-pain. Oui, mon saint, je l'aurais broyé ! . . . Mais je venais de lire mes quatre versets qui disaient : Ne rendez pas le mal pour le mal ; faites du bien à ceux qui vous persécutent ; quand on vous frappe sur la joue droite, présentez la joue gauche ; je n'ai pas eu besoin de rien présenter, il les a trouvées toutes les deux. Je n'ai rien dit, je me suis ramassé quand il est parti. Est-ce comme cela qu'il fallait faire, mon saint ? Il y a quinze jours que je suis à l'hôpital, je l'ai quitté ce matin.

Saint Philippe, ému jusqu'aux larmes, pressa le portefaix sur son cœur, et embrassa à plusieurs reprises cette figure couverte de cicatrices rougeâtres.

Ces deux hommes ne se séparèrent plus. Le saint proposa à l'énergique ouvrier de se faire religieux et de rester avec lui. Le brave homme tomba à genoux et se mit à pleurer ; il n'aurait jamais cru qu'on pût lui faire une telle proposition. Il devint un frère convers de la plus parfaite édification. C'était un modèle d'humilité, de prière et d'obéissance. Il avait voulu devenir un saint, il tint parole au bon Dieu. Au bout de vingt ans de religion, il mourait plein de jours et de bonnes œuvres, en odeur de sainteté.

Que faut-il pour devenir un saint ? Il faut le vouloir.

Le De Profundis du Pape

Une cloche particulière se fait entendre, chaque soir, dans les appartements du Pape et sonne *l'heure des morts*. Léon XIII ne manque jamais d'obéir à ce son funèbre qui lui rappelle les souffrances de ceux de ses enfants qui ne sont plus de ce monde.

et il prie pour les morts. Cette pratique de prier tous les soirs au Vatican n'est pas nouvelle, et ce *De Profundis* a été, depuis l'année 1736, le *De Profundis* de tous les Papes. Ce fut en 1736, le 14 du mois d'août, que le Souverain Pontife Clément XII, pour exciter la piété des fidèles à l'égard des morts, accorda le premier à tous les chrétiens, par son Bref *Caelestis Ecclesiae thesauros*, une indulgence de cent jours chaque fois qu'au son de la cloche, à une heure de nuit, ils réciteraient le *De Profundis* suivi du *Requiem aeternam* pour les âmes du purgatoire.

Dans les endroits où l'on ne sonne pas la cloche, on gagne la même indulgence en récitant le *De Profundis* et le verset, une heure environ après la tombée de la nuit. Les personnes qui ne savent pas le *De Profundis* peuvent le remplacer par le *Notre Père*. Et en outre, Léon XIII accorda, le 3 février 1888, cinquante jours d'indulgence aux fidèles qui récitent le *De Profundis* et le verset à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Toutefois, cette indulgence ne peut se gagner que trois fois dans la même journée

Le premier janvier 1901

Nous prions nos abonnés d'agréer nos meilleurs souhaits à l'occasion de la nouvelle année. Que Dieu les comble de ses bénédictions, en attendant qu'il leur donne le bonheur éternel.

Ephémérides de 1900

JANVIER. — Cinquantenaire de la fondation du Bon-Pasteur de Québec. — Départ pour l'Afrique d'un second contingent. — Pont de glace entre Québec et l'île d'Orléans dans la seconde semaine du mois. — Démission du ministère Greenway et formation du ministère Mac Donald. — Déraillement du Québec Central à la station de Saint-Joseph de la Beauce. — Ouverture de la 3e session du Parlement de Québec. — Emballement presque général au sujet d'un article de Dom Benoît, reproduit par la *Semaine religieuse* de Québec.

FÉVRIER. — Ouverture de la Ve session du VIIIe Parlement fédéral. — Incendie du presbytère de Sainte-Monique, Nicolet. — Décès de M. Drolet, curé de Saint-Jean Deschaillons; de Mgr Pâquet, du Séminaire de Québec. — Assassinat d'une femme,

à Saint-Roch de Québec, par son propre mari, du nom de Cazes. — Tentative de meurtre, à Saint-Aubert, comté de l'Islet, sur trois enfants. — Scènes disgracieuses à Montréal provoquées par les carabins de l'Université McGill. — Décès de M. l'abbé G. Beau lieu. — Jugement des arbitres dans la cause de la cathédrale de Nicolet.

MARS. — Décès de M. l'abbé Rochette. — Vote de deux millions de piastres pour dépenses des troupes envoyées en Afrique. — Décès de M. l'abbé L. B. Hallé, curé de Saint-André. — Inauguration de la nouvelle chapelle du Séminaire de Québec. — Incendie de l'Académie de musique, rue Saint-Louis, Québec. — Inauguration de la nouvelle chapelle du collège de Lévis. — Décès de M. l'abbé H. Gagnon, ancien curé de Saint-Eduard de Lotbinière. — Mort de M. Bochet, curé de Saint-Anne de la Pérade. — Première goëlette arrivée à Québec le 30.

AVRIL. — Avila Bourassa, ouvrier de Montréal, étrangle sa femme. — Arrivée du Vancouver à Québec. — La ville de Hull rasée par le feu, ainsi qu'un faubourg d'Ottawa. — Pertes: environ trois millions de piastres; 3000 maisons détruites, et 15000 personnes sur le pavé.

MAI. — Incendie d'une partie de la manufacture de pulpe de Grand'Mère. — Les deux assassins Dubé et Cazes, condamnés à être pendus le 6 juillet.

JUIN. — Départ du pèlerinage de Paray-le-Monial. — Incendie des moulins de la Compagnie Price, à Saint-Etienne, Saguenay.

JUILLET. — Commutation de la peine capitale que devait subir Cazes, le 6 juillet. — L'Hon. A. R. Dickey, se noie en se baignant. — Exécution capitale de Dubé. — Décès de l'abbé J.-B. Plamondon, ancien curé de l'Île-aux-Grues. — Suspension du Monde canadien et du Mouvement catholique. — Incendie de la vieille église de Pierreville.

AOUT. — Retraite du clergé de Québec, prêchée par le R. P. Alexis, capucin.

SEPTEMBRE. — Décès de M. P. G. Marchand, premier ministre de la province de Québec, et funérailles le 29.

OCTOBRE. — Pose de la pierre angulaire du futur pont de Québec. — Formation du ministère Parent. — Inauguration du chemin de fer le "Grand Nord." Fermeture des manufactures de Québec. Grève à Valleyfield et troupes appelées sous les armes.

NOVEMBRE. — Arrivée du premier contingent à Québec. — Elec-

tions générales, et gouvernement Laurier maintenu au pouvoir par une majorité plus considérable. — Naufrage aux sept Iles du vapeur St Olaf, perdu corps et biens. — Mgr l'Archevêque de Québec accepte d'agir comme arbitre du conflit entre les manufacturiers et les ouvriers de Québec.

DÉCEMBRE.— Elections provinciales générales.— Cabinet Parent maintenu au pouvoir par plus de 60 députés ministériels sur 73.

Conflit entre les manufacturiers de cuir de Québec et leurs ouvriers soumis à l'arbitrage de l'Archevêque de Québec. — Décès de M. le Juge Alphonse Ouimet.

Notre poète national

Il est généralement connu parmi nous que notre poète national, M. Octave Crémazie, est décédé au Havre, le 16 janvier 1879, au numéro 19, rue Bernardin-de-Saint-Pierre.

On sait également qu'il était connu en France sous le nom de Jules Fontaine, et que ses restes mortels reposent dans le cimetière du Havre. Mais on ignorait, jusqu'à dernièrement, l'endroit de sa fosse. Grâce aux recherches d'un canadien-français qui n'a pas voulu quitter la France sans aller passer quelques jours au Havre, le " Courrier du Havre " nous apprend que la tombe de Crémazie repose dans le cimetière du Havre, en arrière de la chapelle, dans la 4^e division, lettre Z-25, tout à côté de Madame Leroy, née Manchon, décédée le 15 juillet 1895.

" Qu'un monument soit élevé dans le cimetière du Havre pour marquer l'endroit où Crémazie a été inhumé en 1879, c'est fort bien, dit l'un de nos journaux. Mais un comité devrait se former, à Québec, dans le but de faire transporter ici les restes de notre grand poète, et c'est à Québec que ses compatriotes devraient s'occuper de lui élever un monument. "

C'est aussi notre manière de voir.

Chronique religieuse

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, Monsieur l'abbé Herménégilde Gui a été nommé vicaire à Saint-Anselme.

Monsieur l'abbé A. E. Boilard va exercer temporairement le Saint ministère dans la paroisse canadienne-française de Saint-Roch, Fall River, à la demande de Monsieur le Curé Th. Giguère et de Monseigneur l'Evêque de Providence.

C'est Monseigneur l'Archevêque de Québec qui a prêché l'Avent à la Basilique. L'élite de notre population s'est constamment pressée autour de la chaire, recueillant avec avidité les sérieux et solides enseignements qui lui ont été donnés et qui répandent une si vive lumière sur des sujets fort importants.

Le premier dimanche coïncidait avec l'ouverture des Quarante-Heures. Suivant l'usage, Monseigneur a officié pontificalement et a prêché sur *l'Eucharistie, chef-d'œuvre de la puissance et de l'amour de Dieu, nourriture nécessaire de nos âmes.*

Les autres dimanches, Monseigneur a continué ses conférences des années précédentes sur l'Eglise et a traité les sujets suivants : *La liberté dans l'Eglise — Influence de l'Eglise dans la famille et la société — La charité dans l'Eglise.*

Nous ne doutons pas que ces prédications si instructives et si attrayantes à tous égards feront un très grand bien aux fidèles qui ont eu l'avantage de les entendre; elles contribueront à faire aimer et respecter la sainte Eglise et à en faire apprécier hautement les bienfaisantes influences dans le monde.

La grande fête de Noël a été célébrée dans toutes nos églises de la ville et de la campagne avec une pompe religieuse et une piété vraiment remarquable. A la messe de minuit, les illuminations des églises de Québec et, en particulier, de la Basilique, ont été aussi brillantes qu'il est possible de l'imaginer. Des milliers et des milliers de fidèles se sont approchés de la table sainte.

Monseigneur l'archevêque a officié pontificalement à la Basilique à la messe de minuit et à la messe du jour. Le sermon de Noël, délicieux de forme et de fond, a été donné par Monsieur l'abbé J. Hallé, jeune docteur romain, actuellement professeur de philosophie au Collège de Lévis.

Les paroissiens de Pintendre ont formé le projet d'acheter un bel orgue pour leur église. — Le presbytère — une excellente maison — vient d'être terminé, et Monsieur le curé Lagueux doit en prendre possession ces jours-ci. — Voilà une paroisse qui ne veut pas rester en arrière de ses aînées !

Calendrier

30	DIM	b	Dim. dans l'oct. <i>Kyr.</i> de la Ste Vierge. Vêp. de la Nat. (<i>abl.</i>); à cap. du suiv., même du dim. et des quatre octave.
31	Lundi	c	S. Silvestre, pape et confesseur.
1	Mardi	b	GIRGONSION, <i>Kyr</i> 2 ^e cl. II. Vêp., mém. du suiv.
2	Mercr.	r	Octave de S. Etienne.
3	Jendi	b	Octave de S. Jean.
4	Vend.	r	Octave des SS. Innocents.
5	Samd.	b	Vigile de l'Epiphanie, <i>semid. privata.</i>

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à l'église du Saint Sacrement, le 1^{er} janvier; à Saint-Joseph de Lévis, le 3; au Bon-Pasteur, le 5.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN : Charlesbourg, Québec.